



UNION INTERNATIONALE POUR L'ETUDE SCIENTIFIQUE DE LA POPULATION

CONGRES INTERNATIONAL DE LA POPULATION

MANILLE, 9 - 16 décembre 1981

J. Castel
100209

IMPLICATIONS DU DÉSÉQUILIBRE
DE LA STRUCTURE PAR ÂGE ET PAR SEXE.
LE CAS D'UNE METROPOLE AFRICAINE : ABIDJAN

Philippe ANTOINE et Claude HERRY
Centre ORSTOM de Sciences Humaines
Abidjan - Côte d'Ivoire

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 3948 ex 1

Cote : B

IMPLICATIONS DU DESEQUILIBRE DE LA STRUCTURE
PAR AGE ET PAR SEXE.

LE CAS D'UNE METROPOLE AFRICAINE : ABIDJAN

Abidjan n'est la capitale de la Côte d'Ivoire que depuis 1934; elle a vu son sort se décider dès le début du siècle avec le choix de son site comme terminus de la voie ferrée Abidjan-Niger. Mais Abidjan doit surtout son essor au percement du canal de Vridi en 1950, mettant en valeur la lagune et qui dotait la ville du meilleur port en eau profonde du golfe de Guinée.

L'accroissement démographique devait suivre le développement économique, posant des problèmes croissants du fait d'un site certes agréable mais globalement défavorable à l'urbanisation.

Malgré le peu de renseignements démographiques à notre disposition sur la période antérieure à 1948, on peut dresser le tableau suivant de l'évolution des effectifs de population.

Tableau I : CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE D'ABIDJAN

Année	1912	1934	1955	1963	1975	1981*
Population	1.400	17.000	125.000	254.000	951.000	1.750.000

* Estimation

Depuis un demi siècle, la ville connaît un taux de croissance d'environ 10 à 11 % par an. Cette croissance résulte essentiellement d'un double courant migratoire : au flux de migrants ivoiriens, s'ajoutent les migrants étrangers des pays avoisinants : Haute Volta, Mali, Ghana... qui représentaient 40 % de la population d'Abidjan au moment du recensement de 1975.

La structure par âges et par sexes de l'agglomération va donc découler directement de ces deux courants convergents. On dispose malheureusement de peu de données démographiques, mais on peut suivre l'évolution des structures à partir de trois sources statistiques : les recensements de 1955 et 1975 menés par la Direction de la Statistique de Côte d'Ivoire et l'étude socio-économique de 1963-64 (enquête par sondage), auxquelles viendront s'ajouter les résultats de l'enquête démographique à passages répétés de 1978-79.

Tableau II : POPULATION TOTALE SELON L'AGE ET LE SEXE A ABIDJAN EN 1955 et 1975

Groupe d'âges	Recensement de 1955			Recensement de 1975					
				Ensemble de la population			Population Ivoirienne		
	Hommes	Femmes	R.M.	Hommes	Femmes	R.M.	Hommes	Femmes	R.M.
0 - 4	9.963	9.665	103,1	89.407	86.407	103,5	54.560	52.572	103,8
5 - 9	6.433	6.409	100,4	54.053	59.803	90,4	35.255	39.835	88,5
10 - 14	3.382	3.069	110,2	35.091	45.125	77,8	25.005	33.028	75,7
15 - 19	6.731	6.245	107,8	51.796	61.459	84,3	37.193	43.492	85,5
20 - 24	9.753	7.776	125,4	79.288	58.820	134,8	46.834	36.095	129,8
25 - 29	12.199	7.110	171,6	68.837	43.847	157,0	31.156	23.885	130,4
30 - 34	7.325	3.862	189,7	45.039	25.535	176,4	18.170	13.834	131,3
35 - 39	5.583	2.717	205,5	34.928	17.925	194,9	14.600	10.247	142,5
40 - 44	3.419	1.355	252,3	22.647	10.612	213,4	9.628	5.961	161,5
45 - 49	2.115	836	253,0	14.502	6.466	224,3	6.591	3.696	178,3
50 - 54	1.120	452	247,8	7.695	3.759	204,7	3.550	2.192	162,0
55 - 59	657	280	234,6	4.232	2.096	201,9	2.146	1.365	157,2
60 - 64	282	132	213,6	2.396	1.423	168,4	1.233	963	128,0
65 - 69	168	98	171,4	1.154	804	143,5	649	553	117,4
70 - 74	87	69	126,1	640	544	117,6	327	388	84,3
75 et plus	127	75	169,3	617	507	121,7	316	332	95,2
Non précisé	356	201		7.947	5.781		2.969	2.039	
TOTAL	69.700	50.351	138,4	520.303	430.913	120,7	290.182	270.477	107,3

R.M. = Rapport de Masculinité

EVOLUTION DE LA STRUCTURE PAR AGES ET PAR SEXES

Pour analyser l'évolution des structures entre 1955 et 1975 on a établi des pyramides exprimées en effectifs relatifs calculés à partir des données rassemblées dans le tableau II.

La superposition de ces pyramides permet de bien visualiser le rééquilibrage progressif des structures.

Les caractéristiques principales de la pyramide établie à partir du recensement de 1975 (en grisé sur la figure) sont :

- une population jeune avec une forte proportion de moins de 15 ans
- une concentration des adultes entre 20 et 30 ans
- une quasi absence des personnes âgées
- une dyssymétrie entre les sexes qui s'inverse à vingt ans : le rapport de masculinité est nettement inférieur à 100 entre 5 et 20 ans; au delà les hommes deviennent très largement majoritaires (rapport de masculinité de 176 à 30-34 ans), donnant cette allure "débranchée" à la pyramide; ce profil résulte en partie de l'écart d'âge entre les conjoints (8 ans environ).

Ces différentes caractéristiques étaient nettement plus marquées en 1955 mais avec un groupe d'âge 10-15 ans plus équilibré; deux tendances apparaissent nettement : le rajeunissement et le rééquilibrage progressif entre les sexes.

La pyramide établie à partir de l'enquête de 1963 occupe bien une position intermédiaire entre celles de 1955 et 1975 à presque tous les âges, à l'exception du groupe 5-9 ans où il semble y avoir eu erreur de collecte (sur-évaluation du nombre d'enfants).

Le tableau III résume quelques faits saillants de l'évolution des structures.

Tableau III : QUELQUES INDICATEURS DE STRUCTURE

	1955	1975
Proportion de - 15 ans	32 %	38 %
Proportion d'hommes	58 %	55 %
Proportion de femmes de - 20 ans	21 %	27 %
Proportion de + de 65 ans	1 %	4 %

Une analyse rapide nous amène à avancer une explication classique : le rééquilibrage des sexes constaté correspond au passage d'une migration individuelle à une migration familiale. Ce phénomène existe tout particulièrement chez les étrangers; ainsi, par exemple pour les voltaïques, le rapport de masculinité est passé de 291 en 1955 à 181 en 1963 pour atteindre 149 en 1975. Cette tendance au rééquilibrage se réalise aux âges de forte fécondité et entraîne une natalité élevée dans la population étrangère, qui se "reproduit" sur place (les étrangers représentent 43 % des nés à Abidjan dans le groupe d'âge 0-4 ans).

A moins d'un renversement profond et durable de la conjoncture on assiste à l'émergence d'une catégorie de migrants (1) étrangers de seconde génération certainement mieux intégrés aux conditions de vie citadine que leurs parents mais coupés de leur milieu rural d'origine que bien souvent ils ne connaissent pas. Leur devenir à Abidjan est pourtant incertain puisque pouvant être remis en cause par des décisions politiques.

Toutefois les problèmes de scolarisation et la forte rotation de la plupart des migrants étrangers entraînent de nombreuses migrations de retour, de jeunes, mais aussi de couples. Ainsi, en 1975 les jeunes étrangers ne représentaient que 28 % du groupe d'âge 10-19 ans.

Bien qu'il soit impossible de dénombrer exactement les ivoiriens et les étrangers au moment du recensement de 1955 (2) on peut procéder à une évaluation des effectifs à partir des principaux groupes ethniques; on peut estimer à 61.000 environ le nombre d'étrangers à cette date soit plus de la moitié de la population abidjanaise de l'époque. Le poids relatif des étrangers a décliné régulièrement : au nombre de 382.000 en 1975 ils ne représentent cependant plus que 40 % de l'ensemble. Il faut pourtant bien noter qu'ils sont toujours largement majoritaires aux groupes d'âges actifs masculins : entre 25 et 44 ans on dénombre 57 % d'étrangers.

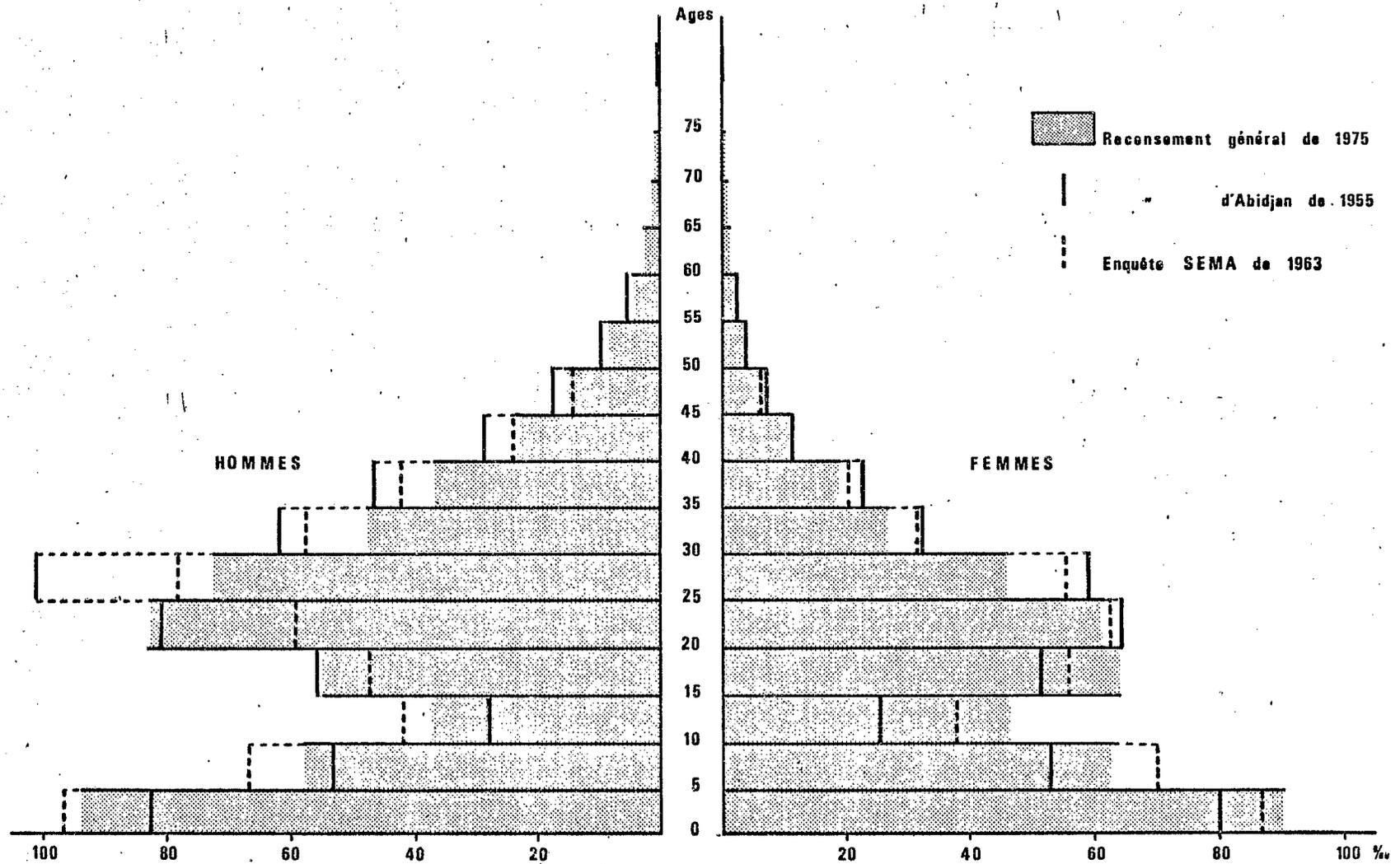
La population ivoirienne connaît apparemment la même évolution que la population étrangère; en fait les mutations sont très diverses.

Appréhendons le phénomène sous l'angle ethnique. La Côte d'Ivoire comprend cinq grands groupes ethniques : les Mandé du nord (Malinké) au nord-ouest, les Voltaïque (Sénoufos, Koulango...) au nord-est, les mandé du sud (Dan, Gouro...) à l'ouest et au centre, les Krou (Bété, Guéré...) au centre-ouest et

(1) L'expression "migrants de seconde génération" est impropre en ce sens que nés sur place ce ne sont pas des migrants; il reste que pour les nationaux ils sont considérés en tant qu'étrangers comme des migrants au même titre que leurs parents.

(2) Ce recensement ayant eu lieu avant l'indépendance (1960) le critère de nationalité n'était pas pris en compte alors que les unités territoriales existaient déjà. De nombreux travaux ont donc assimilé à tort lieu de naissance et nationalité.

**ABIDJAN: EVOLUTION DE LA PYRAMIDE DES AGES
(1955-1975)**



sud-Ouest et les Akan (Baoulé, Agni, Lagunaires...) au Sud-Est. Ces grands groupes connaissent des conditions socio-économiques fort différentes, sociétés matrilineaires ou patrilineaires, zones de savanes et zones de forêt.

Le poids de chaque groupe ethnique ivoirien est donné par le tableau IV.

Tableau IV : REPARTITION ETHNIQUE : COTE D'IVOIRE ET ABIDJAN

Groupe ethnique	A B I D J A N		COTE-D'IVOIRE	PROPORTION A ABIDJAN
	1955 (1)	1975		
Akan	30.500	281.689	2.212.941	13 %
Krou	12.200	123.759	825.117	15 %
Mandé Nord	7.500 (?)	70.225	709.839	10 %
Mandé Sud	4.800	42.157	624.053	7 %
Voltaïque	3.800	34.514	800.098	4 %

(1) On a procédé à un regroupement des ethnies, très détaillées au recensement de 1955. Pour les mandé nord il n'est pas possible de dissocier avec précision ivoiriens et non ivoiriens.

Si globalement la proportion d'ivoiriens a augmenté, passant de 49 % en 1955 à 59 % en 1975, on doit relever la remarquable constance de la répartition par groupe ethnique : les Akan sont majoritaires (51 % des ivoiriens), devant les Krou (22 %).

LE RAPPORT HOMME-FEMME

Le groupe Akan -le plus important tant au niveau national qu'à Abidjan- a toujours connu une migration féminine importante vers le milieu urbain. Ainsi, en 1955 chez les Baoulé on comptait 6.459 femmes pour 4.690 hommes au groupe d'âge 15-29 ans. P. Etienne [1968] pense que l'archétype de la migrante baoulé se trouva élaboré dès les débuts de la colonisation. *"Les premiers noyaux de peuplement non traditionnel constituèrent très vite un milieu d'accueil pour les filles et les jeunes femmes qui voulaient échapper à des contraintes sociales imposées par une union trop précoce à leur gré. En effet les liaisons qu'elles pouvaient entretenir avec les étrangers de la ville, même en cas de grossesse, n'impliquaient aucun engagement de caractère durable..."*. Il y a une quinzaine

d'années la femme baoulé recherchait une indépendance. Aujourd'hui, à Abidjan pour ce groupe ethnique, l'équilibre entre les sexes se rétablit (sauf pour les jeunes âges) et on trouve le schéma inverse, d'un rattrapage masculin; la campagne baoulé qui ne retenait plus ses filles, ne retient plus ses garçons. Dans d'autres ethnies, où l'excédent d'hommes d'âge actif était marqué en 1955, comme les Krou, on note au contraire une féminisation relative de la pyramide. Ainsi pour le groupe 20-39 ans le rapport de masculinité entre 1955 et 1975 passe de 164 à 135, et, pour le groupe 40-59 ans de 720 à 240; cette évolution traduit-elle l'installation et l'insertion de couples dans la ville, ou au contraire le développement d'une migration féminine indépendante ? Une partie des femmes cherche à échapper à la condition, qui lui est réservée en milieu rural. Ainsi en milieu bété *"les femmes bien qu'elles soient censées partager une vie commune avec leur mari, constituent la première main-d'œuvre utilisée par ces derniers; lorsqu'on les interroge, elles formulent un rapport d'employeur à employées en toute lucidité... L'exode rural féminin est donc un phénomène qui prend aujourd'hui de plus en plus d'ampleur et qui, par contre coup, augmente et justifie celui des hommes"* [Dozon, 1981].

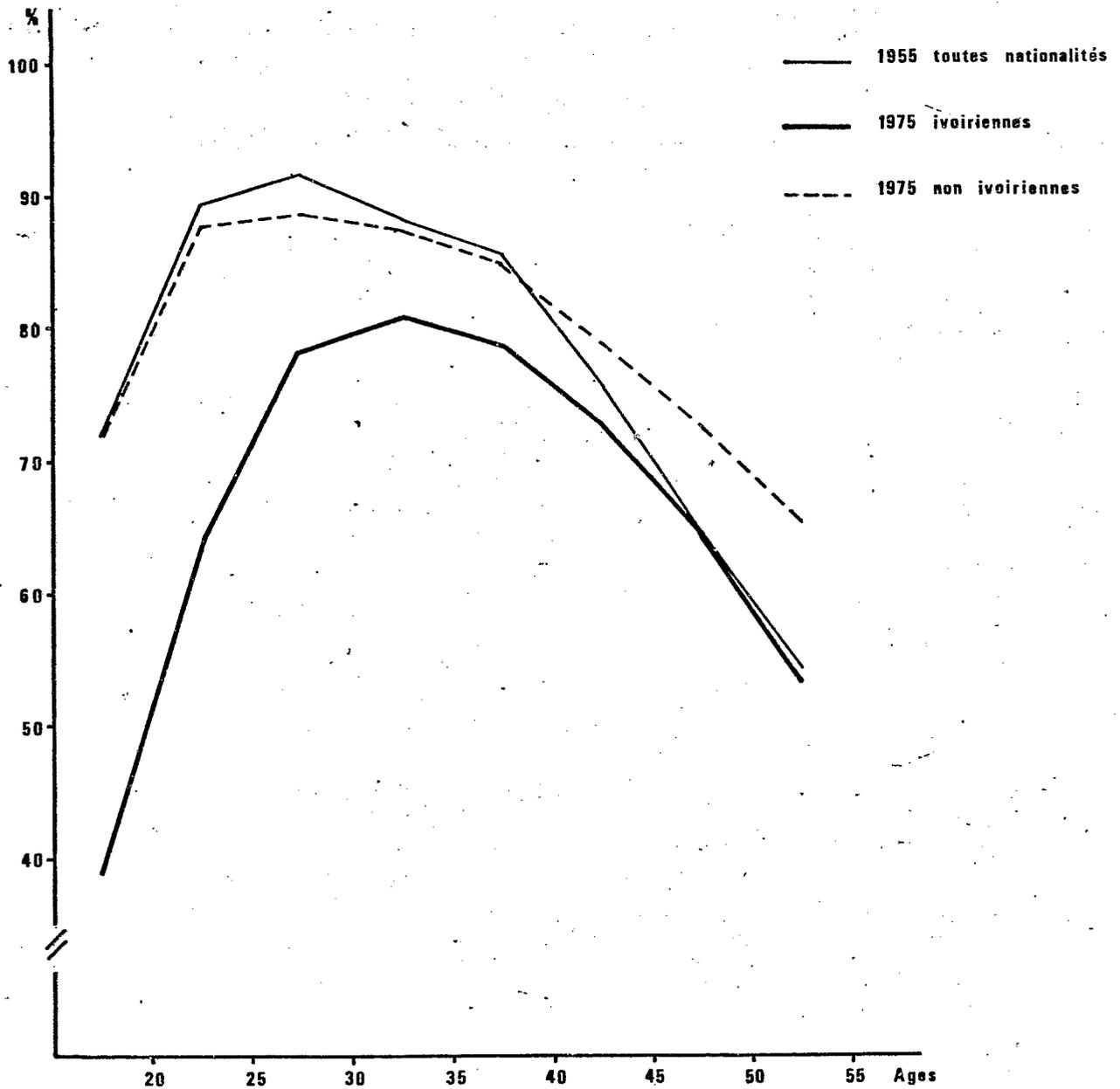
Il apparaît nettement que la féminisation de la pyramide ne correspond pas simplement à l'implantation de familles à Abidjan. La proportion de chefs de ménage féminins s'accroît de façon sensible : de 6 % en 1963 elle passe à plus de 10 % aujourd'hui et atteint 12,5 % pour les ivoiriennes. Le phénomène s'accroît pour des groupes ethniques comme les Krou où la proportion passe de 2 % en 1963 à 10 % en 1978.

L'évolution des comportements face à la nuptialité est caractéristique du souci d'indépendance plus marqué chez les femmes : globalement la proportion de femmes "mariées" (1) baisse. Mais surtout la proportion devient relativement faible pour les jeunes générations d'ivoiriennes (figure ci-jointe).

S'agit-il d'un simple retard à l'âge au mariage ou d'un phénomène plus profond de remise en cause des rapports hommes-femmes ? *"Les citadines, aguerries par la ville ressentent-elles plus vivement l'exploitation subie par les villageoises ? ... Si elles ne veulent plus de cette existence au village ce n'est pas pour en accepter la réplique en ville"* [Vidal, 1977].

(1) Par femme mariée, il faut entendre femme en union que ce soit un mariage légal, coutumier ou une union libre.

PROPORTIONS DE FEMMES MARIEES



RAJEUNISSEMENT ET MOBILITE

L'un des aspects essentiels de la pyramide de 1975 est son rajeunissement, résultant du rééquilibrage par sexe de la population adulte. Il est intéressant d'essayer de comparer le nombre de nés à Abidjan résidents en 1975 avec le nombre de survivants des naissances enregistrées dans la ville durant la période 1955-1975. Il ne peut s'agir que d'une approximation fondée sur des hypothèses de fécondité et de mortalité (la mortalité déclinant régulièrement de 210 à 100 % entre 1955 et 1975). Nous aboutissons à une proportion de 75 à 80 % d'enfants de 0 à 15 nés à Abidjan et continuant d'y résider.

Cependant leur prépondérance numérique décroît rapidement : dès l'âge de 10 ans ils deviennent minoritaires; cela apparait à la lecture du tableau V.

Tableau V : PROPORTIONS DE RESIDENTS NES A ABIDJAN (1)

Groupe d'âge	I V O I R I E N S		NON IVOIRIENS	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
0 - 4 ans	62	60	73	73
5 - 9 "	54	46	60	55
10-- 14 "	41	31	45	38
15 - 19 "	17	15	14	11
20 - 29 "	7	9	2	2
30 - 39 "	6	10	0,4	1

Comme dans de nombreuses métropoles, c'est à partir de 15 ans que s'accroît fortement l'apport migratoire dû en partie à la scolarisation qui constitue dans bien des cas un prétexte au départ : *"Cette volonté de poursuivre "coûte que coûte" des études qui ne donnent pas nécessairement de qualification en cache une autre celle de ne plus "vivre au village", lieu périphérique où survit un pouvoir résiduel"* [F. Verdeaux, 1981], pouvoir qui impose trop de contraintes aux jeunes générations. Dans les villages étudiés par l'auteur (à 80 kilomètres d'Abidjan) la proportion de citadins passe de 20 % pour les individus âgés de 45 à 60 ans, à plus de 70 % pour les 15-25 ans. On imagine facilement la structure déséquilibrée de certaines régions rurales, où les vieux dominent largement.

(1) A partir du tableau 5 du recensement de 1975 (non publié).

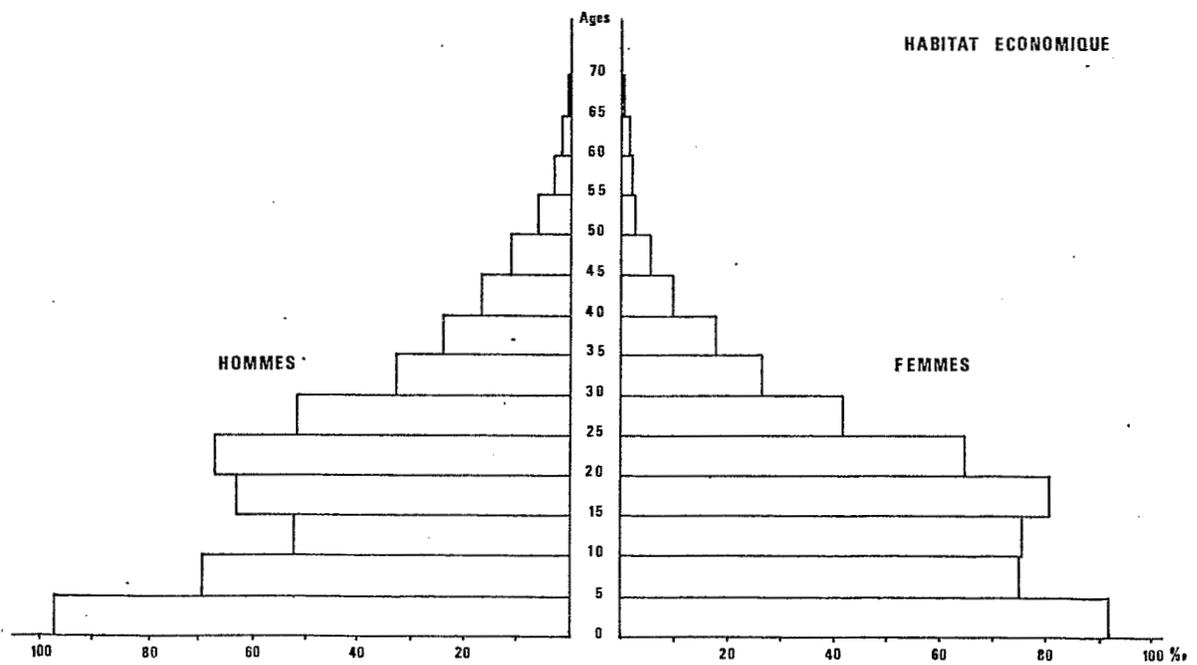
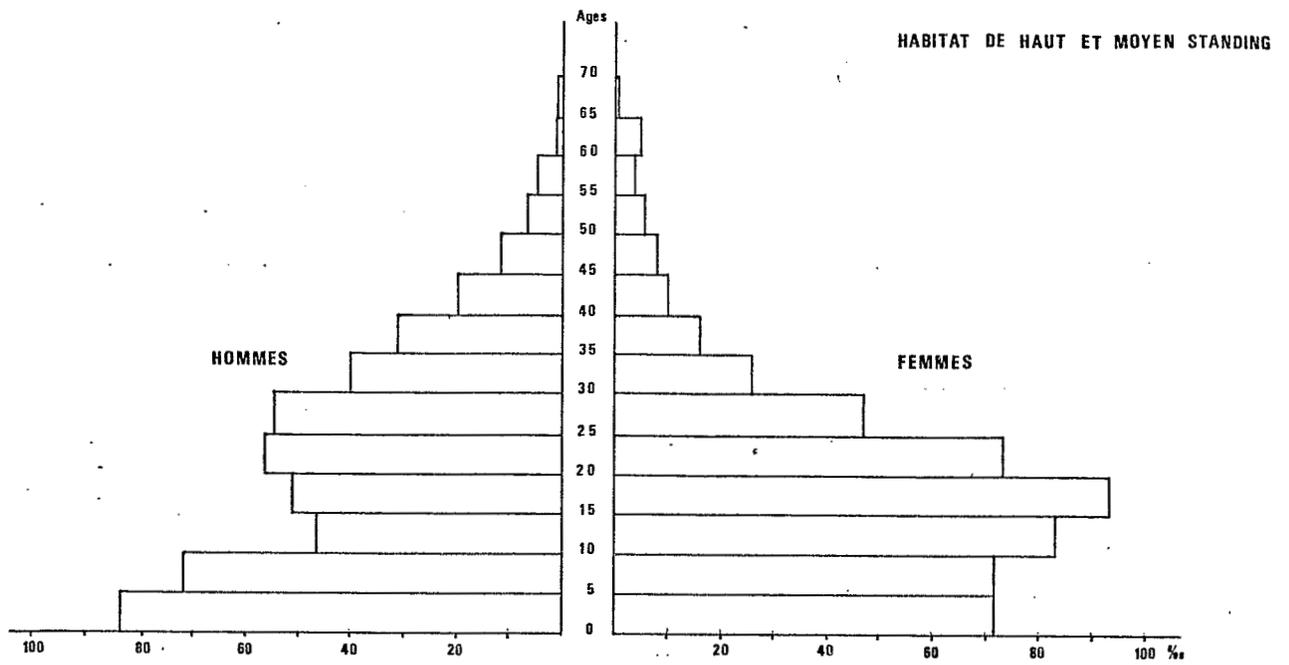
La lecture de la pyramide apporte peu d'informations sur un autre phénomène important : la forte rotation de la population qui influe sur la structure, retardant probablement le rééquilibrage.

Ainsi, en 1963-64, 20 % des hommes et 17 % des femmes ont quitté la ville avant un an de séjour, et au delà de 7 ans nous retrouvons moins de la moitié de l'effectif [Roussel et al., 1968]. Cette mobilité semble s'être ralentie au cours des dernières années, mais la mobilité interne à la ville reste très importante. Ainsi en 1978-79, sur un échantillon de 44.000 individus on a enregistré 33 % de départ en un an dont la moitié de changements de résidence au sein même de la localité [Antoine - Herry, 1980]. Cette forte mobilité est pour partie l'expression des rapports ville-campagne de bon nombre de néo-citadins non encore intégrés à la ville. A d'autres s'applique la notion d'"espace de vie" défini comme l'ensemble des lieux avec lesquels l'individu peut être en rapport à un moment donné [Courgeau, 1977]. Ce concept difficilement utilisable en démographie rend bien compte de réalités sociales non chiffrables. De nombreux individus possèdent deux lieux de résidence, l'un à Abidjan, le second au village ou dans un autre centre urbain. Il n'y a pas vraiment de distinction demeure principale - demeure secondaire et la vie se répartit au sein de cet espace au rythme des événements familiaux. C'est le cas pour bien des abidjanais originaires des régions proches qui tout en étant à la ville continuent de vivre aussi au village ou dans un autre centre urbain; c'est vrai en particulier pour certaines femmes qui bien que passant une partie de leur vie avec leur mari résident aussi fréquemment chez des parents pour des périodes plus ou moins longues, après un accouchement par exemple. Leur présence est revendiquée aussi bien par le mari que par la famille d'accueil; ce phénomène est difficilement traduisible en chiffres mais montre bien l'interpénétration milieu d'accueil - milieu d'origine. S'agit-il d'un phénomène de transition ? On peut le supposer dans la mesure où il touche les milieux les moins intégrés (habitat minimum, faible revenu, emploi précaire, etc...) alors que les milieux plus aisés semblent avoir largement surmonté ce stade.

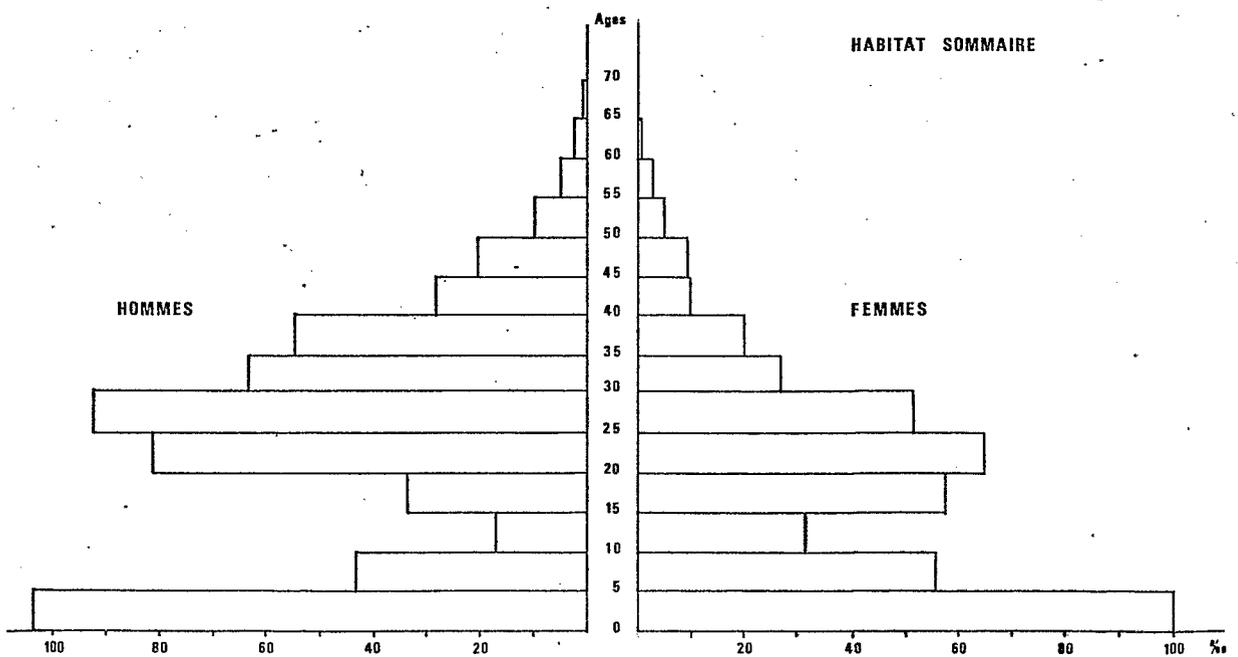
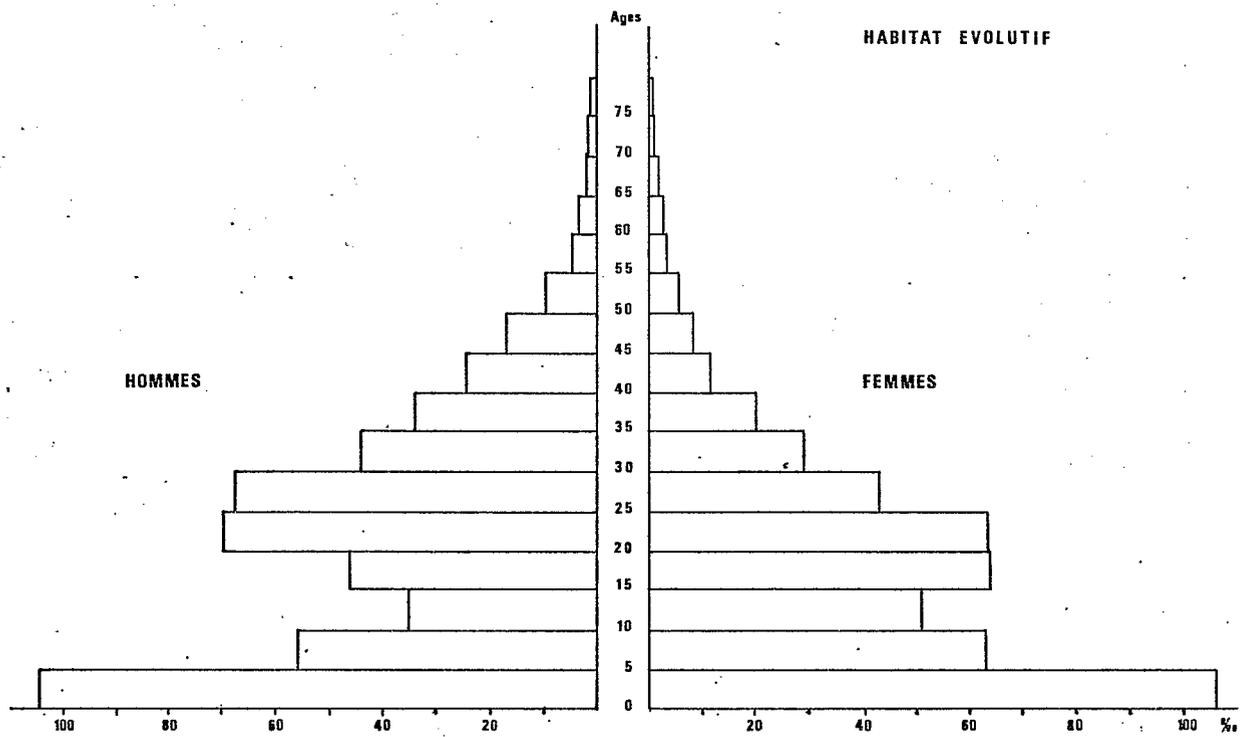
STRUCTURE DEMOGRAPHIQUE ET HABITAT

Il nous faut dépasser la dichotomie ivoiriens-étrangers. Ces deux sous-populations présentent globalement sur le plan des structures par âge et sexe les mêmes déséquilibres, plus exacerbés pour les non ivoiriens. Par contre si l'on considère des sous populations établies à partir des types d'habitat,

STRUCTURE PAR AGES ET TYPE D'HABITAT



STRUCTURE PAR AGES ET TYPE D'HABITAT



L'habitat économique constitue, au fur et à mesure du vieillissement de l'occupant principal, une structure d'accueil pour les migrants qui cherchent à continuer leur scolarité ou qui tentent d'exercer une activité. Paradoxalement, c'est autour de ces chefs de ménage, citadins installés, que se reconstituent les modèles de famille élargie; non par choix volontaire mais sous la pression des parents ils acceptent d'héberger de nombreux collatéraux. La lecture du tableau VII est riche d'enseignement sur ce point. Alors que les classes les plus aisées ne se plient plus aux règles de solidarité familiale, les résidents de l'habitat économique, adoptent le même comportement que les propriétaires de cour (en général plus âgés).

Tableau VII : REPARTITION DES MENAGES, SUIVANT LES TYPES D'HABITAT (1)

Type d'habitat	Groupes de célibataire %	Ménages nucléaires %	Familles élargies %	TOTAL %	Taille moyenne du ménage
Haut et moyen standing	3,2	71,7	25,1	100	4,65
Economique	7,6	25,8	66,6	100	8,30
Evolutif (propriétaire)	4,0	36,8	59,2	100	8,84
Evolutif (locataire)	22,1	39,3	38,6	100	5,21

Au sein de l'habitat évolutif, la distinction entre propriétaire et locataire s'impose pour l'étude de la taille du ménage. Les premiers, par définition disposent de plus de possibilités d'accueil. Cependant, ils tendent de plus en plus à diviser la cour en un maximum de petits logements et à multiplier ainsi les sources de revenus. Les locataires de l'habitat évolutif, faute de place (souvent 15 à 20 m²) ont des capacités d'accueil moindres et l'on y trouve une forte proportion de familles nucléaires. Ce type d'habitat accueille aussi bien des étrangers que des ivoiriens; majoritaire, il donne les caractères dominants de la structure démographique de la ville.

(1) Source : Perspectives décennales (1978). Les définitions retenues sont légèrement différentes de celle de l'EPR. Pour ces raisons nous n'avons pas inclut l'habitat spontané.

L'habitat sommaire accuse une nette sur représentation masculine aux âges actifs (20-40 ans). Le creux 5-20 ans est plus marqué pour les garçons que pour les filles. Cet habitat comprend essentiellement des étrangers célibataires ou des jeunes couples récemment arrivés en ville. On doit noter que la structure de la pyramide de l'habitat sommaire à Abidjan est très différente de celle constatée dans les bidonvilles à travers le monde. *"Dans l'ensemble (Pérou, 1970; Maroc, 1969; Zambie 1969...) la pyramide des âges des populations de bidonville présente une silhouette régulière et évasée, qui ressemble assez étroitement à celle du pays entier"* [Chesnais J.C. et al. 1976]. Ceci confirme bien la spécificité des "campements" d'Abidjan aussi bien par leur structure de population que par leur rôle au sein de la ville. Cette population est souvent très proche sur le plan des conditions socio-économiques des locataires de l'habitat évolutif.

Aux quatre types d'habitat choisis, correspondent quatre structures de population; les déséquilibres s'accroissent progressivement d'un habitat au suivant, au rythme croissant de la rotation des individus.

LES IMPLICATIONS DEMOGRAPHIQUES ET L'EVOLUTION DES STRUCTURES

L'évolution de la structure de la population d'Abidjan dépendra de plus en plus du mouvement naturel, ainsi que le prouve le rajeunissement actuel de la population. L'interrelation structure-mouvement est bien connue. A Abidjan, le taux de natalité reste relativement stable (autour de 50 %) entre 1963 et 1979; cette stabilité masque plusieurs tendances contradictoires concernant la fécondité. Le rééquilibrage progressif des sexes, auquel s'ajoute une sur-représentation relative des âges les plus féconds (surtout chez les femmes non ivoiriennes ayant une forte fécondité), provoquent une hausse de la natalité. A contrario, le choix d'une maîtrise de la fécondité chez certaines catégories sociales et la diminution des unions chez les jeunes femmes freinent cette hausse. Signalons au passage que le nombre de lits de maternité ne suit pas la progression du nombre des naissances et qu'en moyenne la durée d'hospitalisation est de deux jours.

On a déjà souligné la forte émigration des populations à haut risque de mortalité (Antoine - Herry, 1981). Les vieillards, mais aussi les adultes de tous âges et les enfants sont fréquemment renvoyés au village en cas de maladie, soit pour avoir recours à la médecine traditionnelle, soit pour les

plus vieux, avoir la certitude d'être inhumés au village et prendre place dans le souvenir collectif du même titre que leurs ancêtres. Le coût de l'inhumation à Abidjan, incite également les familles à évacuer les malades graves au plus vite. Enfin le déplacement des mères avant ou après l'accouchement est un facteur de sous estimation de la mortalité infantile. Cette émigration avant la mort ôte une grande part de signification à la notion de mortalité urbaine. En tenant compte de ces remarques, on peut malgré tout considérer que la mortalité baisse à Abidjan comme dans la plupart des métropoles africaines; la mortalité infantile est inférieure à 100 %.

Si l'on peut aisément évaluer l'influence du mouvement naturel sur l'évolution future de la structure par âge et par sexe d'Abidjan, les perspectives dépendent aussi - et surtout - dans le cas d'Abidjan des mouvements migratoires. S'il est toujours possible de réguler les flux d'étrangers, soit unilatéralement soit en accord avec les Etats d'origine des migrants, par contre la maîtrise des courants internes s'avère une entreprise hasardeuse. On l'a vu, le développement de l'habitat économique accroît les possibilités d'accueil familial en ville. Cet habitat moderne, destiné aux urbains, favorise de nouveaux flux de migrants ivoiriens, moins aventuriers et qui profitent d'un point de chute solide, sans lequel ils ne seraient peut-être jamais partis. Cette migration supplémentaire reste toutefois très dépendante des possibilités économiques du ménage hébergeant.

La connaissance de la structure à venir de la ville va dépendre de l'évolution des structures de population de chacun des types d'habitat considérés. L'extrême jeunesse de la population d'Abidjan est porteuse d'une grande part de la dynamique future de la ville; l'insertion en ville sera de plus en plus définitive, entraînant un ralentissement des migrations de retour des nationaux et donnant naissance à une véritable population urbaine.

B I B L I O G R A P H I E

AGUIA Solange

Les femmes de Koumassi - Rapport de stage.

ORSTOM - Abidjan, 1979; 13 p. multigr.

ANTOINE Ph., HERRY Cl.

Enquête démographique à passages répétés. Principaux résultats manuels de la strate Abidjan.

Revue SIGMA - Abidjan, mars 1980; pp. 4/1-4/20.

ANTOINE Ph., HERRY Cl.

Enquête à passages répétés et étude de la mortalité en milieu urbain. Communication au séminaire sur les méthodes d'analyse et de collecte des données dans les études sur la mortalité. Dakar 1981; 10 p. multigr.

CHESNAIS J.C., LE BRAS H.

Structures démographiques et habitat dans les quartiers urbains.

CICRED, Paris 1976; 85 p.

COURGEAU D.

Mesure et analyse des migrations : Actes du Colloque National : Analyse démographique et ses applications.

CNRS Paris 1977; pp. 151-161.

DOZON J.P.

Ethnicité et histoire. Productions et métamorphoses sociales chez les Bété de Côte d'Ivoire.

ORSTOM, Paris 1981; 631 p.

ETIENNE P et M.

L'émigration baoulé actuelle.

Cahiers d'Outre-Mer n° 82, Bordeaux 1968; pp. 155-195.

GIBBAL J.M.

Citadins et villageois dans la ville africaine. L'exemple d'Abidjan.

Maspéro Paris 1974; 398 p.

ROUSSEL L., TURLOT F., VAURS R.

La mobilité de la population urbaine en Afrique Noire.
Population n° 2 - 1968; pp. 333-352.

VERDEAUX F.

L'aïzi Pluriel - Chronique d'une ethnie lagunaire de
Côte d'Ivoire.

ORSTOM - Abidjan, 1981; 303 p. multigr.

VIDAL C.

Guerre des sexes à Abidjan. Masculin/Féminin, CFA.

Cahiers d'Etudes Africaines n° 65 - 1977; pp. 121-153.

DIRECTION DE LA STATISTIQUE

Recensement d'Abidjan 1955. Résultats définitifs M.F.A.E.P.

Abidjan 1960; 105 p.

DIRECTION DE LA STATISTIQUE

Principaux résultats du recensement de 1975 - Côte d'Ivoire.

M.E.F.P. Abidjan 1978; 91 p.

DIRECTION DE LA STATISTIQUE

Recensement général de la population 1975. Agglomération du
grand Abidjan.

M.E.F.P. Abidjan 1978; 280 p.

MINISTÈRE DES FINANCES, DES AFFAIRES ÉCONOMIQUE ET DU PLAN

Etude socio-économique de la zone urbaine d'Abidjan

SEMA Paris 1965-1966

- Rapport n° 3 - Etat de la population d'Abidjan en 63
tome II : Analyse. 69 p.
- Rapport n° 4 - L'habitat en 1963 - 96 p + tabl.
- Rapport n° 8 - Perspectives démographiques 1970-75 -
169 p + tabl.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS DE LA CONSTRUCTION ET DE
L'URBANISME

Perspectives décennales de développement d'Abidjan.

Rapport de 1ère phase. SCET - Abidjan 1978; 456 p.

- RÉSUMÉ -

Cette communication analyse l'impact des migrations sur la structure par âges et par sexes de l'agglomération d'Abidjan; une des spécificités de cette ville est d'accueillir presque autant d'étrangers que de nationaux, chaque courant migratoire apportant ses propres déformations à la structure.

L'évolution de la pyramide des âges de 1955 à 1975 révèle un rééquilibrage des sexes; cette féminisation est en partie la conséquence du passage de migrations individuelles à des migrations familiales; simultanément l'accroissement du nombre de femmes célibataires est un phénomène social important chez les ivoiriennes. Il faut également s'interroger sur le devenir des jeunes filles, aides familiales ou servantes, de plus en plus nombreuses dans les classes moyennes.

La pyramide globale ne permet qu'une approche succincte; le découpage par types d'habitat s'avère être un moyen pertinent d'appréhender les différentes composantes de la population abidjanaise; on met en évidence la dégradation globale des structures au fur et à mesure que l'on descend dans la hiérarchie de l'habitat, mais aussi en étudiant les déséquilibres internes de chacun d'eux.

Enfin, après avoir dégagé l'impact des migrations et de la structure sur les composantes du mouvement naturel nous montrons les limites à toute tentative d'établir des perspectives à long terme dans un contexte aussi instable de flux migratoires pour l'instant convergents mais très dissemblables.